



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

L'ACTION
DU MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CONTEXTE

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

*Rapport
Brundtland, 1987*

Adopté le 25 septembre 2015 par les chefs d'État et de gouvernement, **l'Agenda 2030 fixe 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles** pour répondre aux défis de la mondialisation en se fondant sur les composantes environnementales, économiques et sociales du développement durable.

L'Agenda 2030 présente une conception novatrice du développement durable :

- associer la lutte contre l'extrême pauvreté à la préservation de la planète face aux dérèglements climatiques et aux pressions sur l'environnement ;
- transcender les enjeux de développement durable de l'ensemble des pays de la planète dans une démarche globale et universelle ;
- réunir l'ensemble des acteurs.

L'Agenda 2030 offre ainsi un cadre d'action novateur pour faire face aux enjeux de notre époque.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) est pleinement engagé pour la réalisation des 17 ODD d'ici 2030, en France et dans le reste du monde. Son action s'articule autour de cinq piliers :

- **planète** : lutter contre la dégradation de la planète ;
- **population** : éliminer la pauvreté et la faim, assurer des conditions de vie dignes et l'égalité des peuples ;
- **prospérité** : concilier les progrès économiques, sociaux et technologiques et le respect de la nature ;
- **paix** : favoriser la paix et la justice ;
- **partenariats** : nouer des partenariats efficaces et inclusifs afin d'atteindre les ODD d'ici 2030.

LUTTER CONTRE LA DÉGRADATION DE LA PLANÈTE

Pilier Planète



Les ODD du pilier planète ont pour objectif de **protéger et de préserver l'environnement afin que l'humanité puisse vivre dignement et de façon pérenne.**

Il est indispensable de repenser le traitement des eaux et d'envisager une utilisation efficace et durable de cette ressource vitale qui permette à tous d'avoir accès à une eau abordable et de qualité (ODD 6).

2,5 millions de personnes supplémentaires dans le monde ont un accès amélioré à l'eau potable chaque année grâce aux financements de l'Agence française de développement (AFD).



Les énergies renouvelables doivent remplacer progressivement les énergies fossiles, et l'efficacité énergétique doit être améliorée pour une gestion optimale de l'énergie produite (ODD 7).

Sur la période 2016-2020, la France consacre 3 milliards d'euros au développement des énergies renouvelables en Afrique



Les villes et les communautés durables (ODD 11) nécessitent des systèmes de transports pérennes, des espaces verts nombreux et l'accès pour tous à un logement sain et sûr.

Depuis 2005, l'AFD et la Commission européenne accompagnent 100 villes dans leur planification de projets urbains.



Pour assurer l'avenir de l'homme, il faut également protéger les mers et les océans, en réduisant tous les types de pollution marine, en assurant la reconstitution des stocks de poissons et une pêche durable (ODD 14).

En 2017, les aires marines protégées représentent 22,4% des eaux sous juridiction française, soit 2,3 millions de km².



L'ODD 15 consiste à protéger la biodiversité et les écosystèmes terrestres en mettant fin à la déforestation, au trafic illégal d'espèces protégées et en incitant à la prise en compte de ces enjeux dans les planifications nationales.

La France mobilise près de 300 millions d'euros par an pour la lutte contre la dégradation des terres, particulièrement en Afrique.



Ces mesures concourent toutes à la lutte contre le changement climatique (ODD 13).

50% des financements de l'AFD soutiennent la lutte contre le changement climatique.

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ ET LA FAIM, ASSURER DES CONDITIONS DE VIE DIGNES ET L'ÉGALITÉ DES PEUPLES

Pilier Population



Face aux défis majeurs du développement durable pour l'avenir de la planète et de l'humanité, la politique de développement et de solidarité internationale de la France se fixe pour objectifs prioritaires de **lutter contre l'extrême pauvreté et de réduire les inégalités tout en protégeant la planète**. Les ODD du pilier population sont transversaux et interdépendants.

Pour éliminer la faim et la pauvreté dans le monde, les ODD 1 et 2 préconisent notamment d'agir sur des systèmes d'agriculture durables, adaptés aux autochtones et aux agriculteurs familiaux, respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

Chaque année, l'AFD soutient en moyenne 710 000 exploitations agricoles familiales pour des travaux d'irrigation, de plantation ou des formations.

Il s'agit également d'enrayer les épidémies de maladies transmissibles et d'assurer à tous l'accès à des médicaments sûrs et efficaces (ODD 3). À ce titre, le soutien à la recherche et au développement ainsi que le renforcement des ressources humaines en santé sont essentiels.

Sur la période 2017-2019, le MEAE contribue au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à hauteur de 1,08 milliard d'euros, ce qui fait de la France le premier contributeur européen et le deuxième contributeur mondial du fonds.

L'éducation est indispensable pour assurer à tous un avenir digne. Les efforts doivent être poursuivis en faveur de la formation des enseignants, de la promotion d'espaces d'apprentissage sûrs et sains, et du développement des bourses d'étude (ODD 4).

Aux côtés de l'UNESCO, de l'UNICEF et de l'ONG Plan international, la France est engagée à hauteur de 1,5 million d'euros sur la période 2016-2018 dans la réalisation d'un projet au Cameroun, au Sénégal et au Togo visant à lutter contre les violences en milieu scolaire, principal obstacle à la scolarisation des filles.

Tous ces ODD doivent prendre en compte l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, la défense de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le genre dans tous les domaines (ODD 5).

24,4 millions d'euros ont été engagés par l'AFD sur l'année 2016-2017 pour des projets dédiés au genre.

CONCILIER PROGRÈS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET TECHNOLOGIQUES ET RESPECT DE LA NATURE

Pilier Prosperité



L'Agenda 2030 préconise **une prospérité économique inclusive et respectueuse de l'environnement**.

Pour atteindre l'ODD 8, il est nécessaire de promouvoir des formations adaptées au marché du travail et de favoriser l'accès des jeunes à un emploi décent. L'ODD 8 consiste à mettre fin au travail des enfants, à favoriser la scolarisation et la formation.

Depuis 2015, l'AFD s'engage aux côtés du Cameroun pour permettre aux habitants de reconstruire leur région et de renouer avec l'emploi. Il s'agit de mobiliser des populations marginalisées sur des chantiers de première nécessité (forage de puits, tracé de pistes rurales) dans leur commune.

De plus, pour créer un monde industriel respectueux de l'environnement, la recherche et l'innovation doivent être plus fortement soutenues. La France favorise ainsi le rapprochement entre entrepreneurs du Sud et chercheurs pour mettre en place des projets innovants et durables (ODD 9).

L'AFD accompagne l'émergence du Cameroun en favorisant la création d'emplois qualifiés et une meilleure productivité des entreprises. Elle soutient les acteurs du secteur privé pour moderniser le tissu industriel, faciliter l'accès au financement et renforcer la formation professionnelle.

Les cibles de l'ODD 10 préconisent des politiques qui favorisent l'égalité et l'amélioration des conditions de vie pour tous. Une attention particulière doit être portée aux pays les moins avancés.

10 000 ménages congolais sont soutenus financièrement grâce à un fonds pilote auquel l'AFD participe pour la création d'un socle de protection sociale à destination des populations les plus vulnérables.

Enfin, la gestion sur le long terme des ressources, des déchets et des produits chimiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du tourisme durable et le développement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises sont au centre de l'ODD 12.

Le MEAE soutient l'action du Pacte mondial, créé en 2000 par Kofi Annan pour inciter les entreprises à contribuer aux valeurs des Nations unies, à travers le respect de dix principes (normes sociales de l'Organisation internationale du travail, environnementales, gouvernance et anticorruption).

FAVORISER LA PAIX ET LA JUSTICE

Pilier Paix



Depuis 2000, le nombre de personnes forcées de fuir la guerre, les conflits et l'extrême violence n'a cessé d'augmenter. **Construire la paix et la consolider** implique une mobilisation sans précédent de la communauté internationale ; **il ne peut y avoir de développement sans sécurité et de sécurité sans développement.**

D'ici 2030, l'agenda pour le développement durable a pour objectif de libérer le monde de la corruption, des trafics illicites, de la circulation illégale des armes, qui sont autant de menaces pour la stabilité politique et le développement de l'humanité.

Avec Expertise France, le MEAE a mis en place le Fonds de soutien droits de l'homme, orientation sexuelle et identité de genre, également appelé Fonds LGBTI, qui soutient les actions en faveur de la réalisation des droits des personnes victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre.

Le MEAE et Expertise France soutiennent un projet d'appui à la prévention de la radicalisation violente en Mauritanie.

20% des crédits délégués par le MEAE à l'AFD et transitant par des organisations de la société civile, sont dirigés vers des projets en faveur du respect des droits de l'homme et de la bonne gouvernance.

NOUER DES PARTENARIATS EFFICACES ET INCLUSIFS AFIN D'ATTEINDRE LES ODD D'ICI 2030

Pilier Partenariat



La communauté internationale a souhaité associer aux nouveaux objectifs les moyens qui permettront leur mise en œuvre. C'est pourquoi, aux 16 ODD s'ajoute ce 17^e, qui recense les domaines qui peuvent et doivent contribuer à l'exécution de l'Agenda, comme la technologie et les finances.

La réalisation des ODD nécessite un nouveau système de partenariat et de solidarité mondiale. Des partenariats inclusifs construits sur une vision et des objectifs communs sont nécessaires aux niveaux mondial, régional, national et local. **Ces solidarités doivent prendre place entre les nations, mais aussi avec la société civile, les ONG et le secteur privé.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la **stratégie Innover ensemble**, le MEAE soutient la création, par le Centre d'études financières, économiques et bancaires, d'une plateforme de formation destinée aux acteurs de l'économie sociale et inclusive.

Afin de soutenir le Mécanisme de facilitation des technologies établi par l'Agenda 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, ainsi que son forum sur la science, la technologie et l'innovation, le MEAE organise régulièrement des réunions interministérielles associant des membres du secteur de la recherche ainsi que des représentants du secteur privé.

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) permet à 50 acteurs non étatiques de débattre et d'apporter leur contribution quant aux politiques et orientations du MEAE en matière de développement. Le CNDSI a notamment activement contribué à la préparation des orientations interministérielles décidées lors du Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) du 30 novembre 2016.

POUR ALLER PLUS LOIN

ONU

www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

PNUD



www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html

MEAE

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement/l-agenda-international-du-developpement/

Décisions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 30 novembre 2016



Rapport bisannuel 2014-2015 sur la mise en œuvre de la stratégie française d'aide au développement

PILIER PLANÈTE

- *Innover pour préserver la biodiversité dans les aires protégées d'Afrique : financements et incitations* (MEAE, juillet 2017)
- *Coopération décentralisée et biodiversité* (MEAE, 2015)
- *La France et les eaux transfrontalières* (MEAE, 2015)

PILIER POPULATION



- *Améliorer la nutrition des populations vulnérables : feuille de route pour l'action de la France à l'international - 2016-2020* (MEAE)
- *Stratégie de la France en santé mondiale - 2017-2021* (MEAE, 2017)
- *L'action extérieure de la France sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs - 2016-2020* (MEAE, 2016)
- *Promouvoir l'enseignement français à l'étranger* (MEAE, 2016)
- *Stratégie française 2017-2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion* (MEAE, 2017)
- *Stratégie genre et développement - 2013-2017* (MEAE, 2013)

POUR ALLER PLUS LOIN

PILIER PROSPÉRITÉ

- *Innover ensemble, stratégie de promotion des nouveaux modèles de l'économie sociale et inclusive à l'international (MEAE, 2016)*
- *L'action extérieure des collectivités territoriales pour l'inclusion économique et sociale (MEAE, 2015)*

PILIER PAIX

Stratégie d'intervention dans les États fragiles en cours de rédaction



PILIER PARTENARIATS

- *Document d'orientation politique relatif au partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et la société civile (MEAE, 2017)*
- *La France et le volontariat international d'échange et de solidarité (MEAE, 2017)*
- *Analyse rétrospective de la COP 21 et de l'accord de Paris: un exemple de diplomatie multilatérale exportable? (MEAE, 2017)*

Les publications du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sont disponibles sur le site France Diplomatie:

www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications-infographies/publications/enjeux-planetaires-cooperation-internationale/



Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international

—
Direction du développement durable